

Alain Talé,

Professeur agrégé de Lettres Classiques
au Collège Jules Palmade de SEIX,

15 rue du Bernès,
09160 Prat-Bonrepaux

Le 28/3/2006

à M.Pierre-Marie Baux, IPR
(sous couvert du chef d'établissement et courrier direct)

Monsieur l'inspecteur,

A la suite de l'inspection de Janvier au cours de laquelle nous avons eu un entretien, et après avoir constaté que vous ne disposiez pas de renseignements sur ma carrière, pas plus que Mme Munier, principale du collège Jules Palmade qui m'en a fait part lors de ma notation administrative, je me permets de vous faire parvenir, à la fois par la voie directe et par la voie hiérarchique, un CV qui, je l'espère, palliera certains vides dans mon dossier.

Il se trouve en effet que mon dossier semble égaré, et que le CV que j'avais fourni l'an dernier sur I-prof, en vue à l'époque de ma candidature à la hors-classe, n'a pas été reproduit dans l'Académie de Toulouse, à la suite de problèmes informatiques touchant certains nouveaux arrivants, m'a-t-on répondu sur i-prof.

Je joins également copie de quelques notations administratives antérieures, et des appréciations portées par les chefs d'établissement précédents.

Certes, peut-être mon arrivée récente dans l'établissement, un déménagement en cours et une certaine froideur de l'accueil pour ne pas dire parfois de l'hostilité chez certains, ne m'ont-ils pas permis de devenir performant ni serein en deux mois dans de nouvelles classes et un milieu différent, mais je trouverais regrettable que, sur le plan pédagogique comme administratif, je sois jugé sans aucune référence à mon passé pédagogique.

Je vous remercie des conseils que vous m'avez prodigués, et vous prie de croire, Monsieur, au réel souci que j'ai toujours eu de faire progresser mes élèves, et à l'expression de tout mon respect,

Alain Talé.